

Une vision fondée sur la foi pour l'ONU à 75 ans et au-delà

Résumé

Soixante-quinze ans de collaboration internationale sans précédent se sont écoulés depuis la fondation de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la signature de la Charte de l'ONU. À cette occasion, nous, les Organisations Confessionnelles (OC) soussignées, applaudissons les très nombreuses réalisations du système de l'ONU. L'apport des OC, guidé par les principes de subsidiarité et d'option préférentielle pour les pauvres (parmi beaucoup d'autres), a souvent contribué à garantir que les communautés les plus marginalisées du monde soient incluses dans la conception, la réalisation et les fruits des efforts de l'ONU sur le terrain. Notre connaissance des réalités de terrain et notre rôle de piliers communautaires fiables, associés au soutien technique et à la force multilatérale de l'ONU, ont rendu les partenariats entre les OC et l'ONU particulièrement efficaces.

Notre histoire commune démontre que les OC et l'ONU sont vraiment plus fortes et plus efficaces lorsque nous travaillons ensemble. Nous célébrons donc les moments d'impact positif considérable créés par le partenariat entre les acteurs de l'ONU et des OC, notamment dans les domaines de l'éducation populaire sur la justice climatique et les objectifs de développement durable (ODD), de la lutte contre la traite des êtres humains et de la fourniture de services essentiels dans les communautés touchées par les conflits et les régions isolées.

Néanmoins, en tant qu'OC qui ont commencé à poursuivre nombre des objectifs de l'ONU des décennies voire des siècles avant la création de l'ONU (et de nombre de ses États membres), nous constatons certaines faiblesses et lacunes du système de l'ONU que nous pensons être le moment propice pour y remédier. Alors que nous perdons la génération dont les membres ont été témoins des horreurs de la Seconde Guerre mondiale, qui a donné l'impulsion à la création du système de l'ONU, il devient de plus en plus important que le système reste pertinent et précieux aux yeux des prochaines générations de dirigeants. Le Secrétaire général de l'ONU nous a demandé, en tant que communauté internationale, de "reconstruire en mieux" à la suite de la pandémie COVID-19, car la création initiale de l'ONU visait à reconstruire la société mondiale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En réalité, beaucoup de choses ont changé dans notre monde au cours des 75 années qui se sont écoulées entre ces deux occasions. Nous convenons qu'il est temps de reconstruire en mieux, même face à d'éventuels obstacles.

À cette fin, nous demandons instamment aux dirigeants et aux États membres de l'ONU de prendre des mesures dans quatre domaines interdépendants, qui, selon nous, sont essentiels à la reconstruction d'une ONU capable de remplir sa mission au-delà de l'année 2020 :

1. Rendre le rôle de la société civile, y compris des OC, dans les processus de l'ONU plus central et plus significatif ;
2. Réformer la structure et le champ d'action du Conseil de sécurité afin de refléter une conception moderne et communautaire de la "sécurité" et du rôle de champion de la démocratie joué par l'ONU ;
3. Mettre en place un organe de l'ONU chargé de coordonner les examens internes (c'est-à-dire à l'échelle des institutions de l'ONU) et nationaux de la mise en œuvre des traités, déclarations, résolutions et pactes de l'ONU ; et
4. Développer la capacité technologique, l'accessibilité et le caractère abordable des technologies et réviser l'approche logistique des processus de l'ONU afin que la participation à distance devienne un mode de fonctionnement principal.

Dans les pages suivantes, nous expliquons comment l'appel à chacune de ces actions découle de nos expériences uniques en tant qu'OC et de la sagesse durement acquise au cours des siècles. Nous offrons également des recommandations spécifiques sur la manière dont chaque action peut être mise en œuvre pour le renforcement mutuel des efforts des OC et des acteurs de l'ONU en vue de notre mission commune. Les idées présentées ici constituent une offrande de bonne foi de la part d'une communauté aux nombreux noms, aux nombreux dons, et aux nombreuses œuvres mais à un seul et même esprit. Avec ces mots, nous nous présentons, une fois de plus, comme des partenaires perpétuels dans la co-création d'un monde juste et pacifique que notre foi nous encourage à envisager.

1 : Rendre le rôle de la société civile dans les processus de l'ONU plus central et plus significatif

En tant que membres d'OC, nous considérons qu'un rôle central, efficace et collaboratif de partenariat pour la société civile dans les processus de l'ONU à tous les niveaux est primordial pour la réalisation des objectifs de l'ONU. Nous nous alignons sur la [Déclaration du peuple et le Plan d'action de l'ONU75](#), en particulier sur les points suivants :

- ❖ Les contributions de la société civile et des mouvements sociaux critiques - parfois faites à grands risques personnels - témoignent de la nécessité de créer un ordre démocratique plus participatif qui fait appel à la créativité de beaucoup et permet aux gens de façonner collectivement l'avenir.
- ❖ La voix collective de la société civile, y compris des OC, doit être entendue et incluse à tous les niveaux de prise de décision.
- ❖ Il est essentiel d'accroître systématiquement la participation de la société civile et des autres parties prenantes en tant que partenaires clés de la mise en œuvre pour relever les défis mondiaux actuels et futurs.

En raison de notre présence de longue date dans de nombreuses communautés isolées et vulnérables du monde, les OC sont souvent les premiers intervenants et les plus fiables en temps de crise mondiale, y compris lors de la pandémie COVID-19 en cours. Nos partenaires sur le terrain veillent à ce que les besoins fondamentaux soient satisfaits pour toutes les personnes, quelle que soit leur religion, dans les communautés dans lesquelles nous vivons et que nous servons, dont la plupart sont composées de personnes fréquemment laissées pour compte par les programmes gouvernementaux.

Les acteurs confessionnels continuent également à combler ces lacunes en matière de services bien après que l'aide gouvernementale et les réponses aux crises humanitaires se soient atténuées. Nous nous engageons continuellement dans des projets sur le terrain qui favorisent concrètement les objectifs de la Charte de l'ONU, les objectifs de développement durable (ODD) et d'autres documents cadres de l'ONU, et nous nous efforçons de les réaliser lorsque les gouvernements ont ignoré ces processus ou n'y ont pas suffisamment investi. En outre, nous sommes membres des communautés que nous servons. À ce titre, nous cultivons des relations de respect mutuel qui transcendent les clivages religieux, ethniques et autres, afin d'inciter les civils de tous horizons à œuvrer en faveur des ODD.

Malgré ces manifestations d'engagement et d'investissement à long terme dans la mission de l'ONU, l'espace pour la participation des OC aux négociations et aux révisions des cadres de l'ONU reste au mieux symbolique et souvent totalement absent. **Nous devons veiller à ce que, tout au long des processus de l'ONU et des consultations qu'ils nécessitent à tous les niveaux, les OC et nos partenaires de la société civile soient non seulement présents, mais qu'ils disposent d'un siège à la table des négociations qui soit significatif et fondé sur la collaboration, ce que nous ne cessons de gagner.**

Nous proposons les recommandations ci-dessous comme des étapes concrètes vers un engagement significatif de la société civile au sein du système de l'ONU.

- **Établir, en préparation des commissions de l'ONU et d'autres forums, une pratique plus significative de collaboration avec les OC afin de faire participer les personnes concernées par les questions thématiques examinées,** notamment
 - o Réunions du groupe d'experts sur la restructuration qui construisent des panneaux pour assurer une présence centrale des populations touchées et les plus vulnérables dans ces espaces
 - o Précédant chaque projet zéro de document final d'une consultation de base sur le thème choisi
 - o Le Forum sur le financement du développement durable et la Commission du développement social sont des modèles d'intégration de la société civile en plein essor
- **Reconnaître les comités et les groupes de travail des ONG,** dont les équipes de direction et les membres sont en grande partie des OC, en leur réservant un espace pour leur présence et leur influence dans les négociations des documents finaux des commissions et des réunions concernées et dans la planification et les travaux des agences ou des groupes de travail de l'ONU avec lesquels ils partagent un domaine d'intérêt
- **Soutenir une inclusion significative et une participation solide des leaders de la base à tous les niveaux de la mise en œuvre des SDG (c'est-à-dire local, national, régional et international)** en encourageant tous les bureaux nationaux de l'ONU à inviter les OC du pays à apporter leur contribution et à se proposer comme centres de communication pour une participation à distance aux processus de niveau international
- **Veiller à ce que les processus de l'ONU rassemblent la société civile et les États membres pour qu'ils s'écoutent et s'engagent les uns avec les autres de manière plus intégrée,** notamment
 - o Alternance entre les déclarations des États membres et de la société civile au cours des discussions et des débats publics
 - o Obligation pour les États membres d'engager au moins une organisation de la société civile (OSC) comme co-parrain de toutes les manifestations parallèles organisées dans les locaux de l'ONU
- **Inciter les États membres à diversifier leurs délégations aux commissions et réunions de l'ONU** en exigeant que chaque délégation ait une représentation des sexes proportionnelle à sa population nationale et en désignant un certain nombre de laissez-passer dans chaque délégation pour les membres de chacun des autres Groupes de Parties prenantes Majeures ou Autres (Major Groups and other stakeholders) et des personnes de la base ayant une expérience vécue en rapport avec le thème de la réunion
- **Créer un Groupe de Parties prenantes Majeures ou Autres pour les OC** qui nous inviterait en permanence à participer aux forums de l'ONU à tous les égards prévus à [l'article 15 de la résolution 67/290](#), en reconnaissance de notre rôle unique dans la promotion des cultures de la paix, dans l'avancement des groupes de développement durable et dans la facilitation de la participation des populations les plus marginalisées et les plus touchées aux discussions de l'ONU.

2 : Réformer la structure et le champ d'action du Conseil de sécurité afin de mieux refléter une conception moderne et communautaire de la "sécurité" et le rôle de champion de la démocratie joué par l'ONU

Soixante-quinze ans d'histoire ont clairement indiqué que les puissances qui étaient en 1945, en collaboration avec de nombreux autres États alors existants, ont eu une merveilleuse intuition en décidant de fonder l'ONU, sa Charte et ses organes principaux. Depuis lors, certains changements structurels ont permis de faire progresser les objectifs principaux de l'ONU, par exemple dans certains aspects du Conseil économique et social et du Conseil des droits de l'homme tels qu'ils existent actuellement. Il reste cependant beaucoup à faire en termes d'amélioration structurelle si le système de l'ONU veut être à la hauteur de sa Charte d'ici la fin du 21^e siècle.

Nous partageons l'inquiétude souvent exprimée par de nombreux États membres de l'ONU, selon laquelle la conception originale du Conseil de sécurité (CSNU) et son mandat l'ont rendu inefficace et inopérant dans la pratique. En de nombreuses occasions, le droit de veto des cinq membres permanents du CSNU a conduit à l'échec du Conseil dans sa responsabilité première : le maintien de la paix et de la sécurité internationales. En conséquence, le système de protection internationale inscrit dans la Charte de l'ONU pour la paix et la sécurité dans le monde est remis en question et les États membres ainsi que la société civile ont jugé nécessaire de réformer le CSNU pendant des décennies.

Nous constatons avec regret que, malgré l'omniprésence de ces appels au changement, aucun effort sérieux n'a été fait par le Secrétariat de l'ONU ou le Conseil de sécurité lui-même pour lancer officiellement un processus de réforme.

En tant qu'OC, nous respectons l'histoire et apprécions beaucoup la tradition, mais nous considérons également que l'ONU, comme toutes les grandes entreprises humaines, est comme un acte créatif permanent dont le mécanisme central est un cycle de vie, de mort et de régénération sous de nouvelles formes. Nous représentons des institutions et des traditions qui ont non seulement survécu mais qui se sont développées au cours des siècles sur la base de valeurs concrètes de la dignité de la personne humaine, du bien commun et de la gestion du monde naturel (entre autres). Prises ensemble, ces valeurs constituent une vision intégrale de la "sécurité" qui trouve sa racine dans l'invitation à la communauté plutôt que dans la poursuite d'un isolement protecteur.

Lorsque nous avons cultivé ces valeurs avec sagesse, elles nous ont permis de construire des communautés mondiales de bonne volonté sans frontières, qui agissent comme un système de soutien social et matériel pour ses membres. Lorsque nous nous en sommes éloignés, nous nous sommes trouvés en désaccord avec ceux que nous sommes censés honorer en tant que voisins et nous avons négligé notre appel à protéger et à honorer la jeunesse et les générations futures. En bref, nos tentatives d'assurer notre avenir par l'exercice de la force, l'accumulation de ressources ou la dissimulation de la vérité plutôt que par une approche globale de la construction de la communauté n'ont fait que nous rendre moins sûrs dans le grand schéma.

Nous pensons avoir survécu à nos faux pas en devenant des étudiants de notre environnement en constante évolution et en nous adaptant pour devenir de "nouvelles outres" aptes à porter le "nouveau vin" du moment présent.

Nous demandons donc au Conseil de sécurité de l'ONU d'entreprendre un examen et une révision complets de son mandat et de ses modalités, orientés vers une vision de la sécurité en tant que "communauté honorant la dignité de la personne humaine, le bien commun et l'intégrité du monde naturel". Avec cette vision à l'esprit, nous recommandons les modifications suivantes des modalités de fonctionnement du Conseil de sécurité de l'ONU :

- **Engager un processus consultatif pour aider le Conseil de sécurité de l'ONU à réimaginer le concept de "sécurité"** : Dans l'esprit des vastes mouvements visant à éradiquer le racisme ancré dans le maintien de l'ordre en réimaginant la sécurité publique comme un vaste ensemble de conditions pour le bien-être de toute une communauté, le CSNU exige une vision 2020 de la sécurité mondiale qui intègre une large gamme de facteurs sociaux, économiques et environnementaux interdépendants dont elle fait partie.

Si le résultat d'un tel processus ne doit pas accroître la portée juridique du Conseil de sécurité ni étendre son mandat de manière à empiéter sur ceux des autres organes de l'ONU, il convient d'établir un protocole clair pour l'examen par le Conseil de sécurité des contributions régulières et solides des organes à vocation économique, sociale et environnementale. En tant que piliers et bâtisseurs de longue date de communautés dont la portée va du local au mondial, les OC devraient être appelées à soutenir et à guider le processus.

Les personnes qui ont vécu des situations de conflit et d'autres causes de déplacement forcé devraient être mises en avant dans le processus de ré-imagination afin de réaliser le principe "Ne parlez pas de nous sans nous".

- **Abolir l'adhésion permanente** : Aucune nation ne s'est avérée être un modèle aussi pérenne ou un défenseur infaillible de la paix au point de mériter un leadership éternel et irrévocable à cet égard. Présenter cinq États comme des autorités de paix et de sécurité sur la base du paysage géopolitique de 1945 ne rend pas service à l'objectif du CSNU d'éviter la guerre et de faire la paix. Des changements périodiques de direction selon la volonté de la communauté contribueraient à l'adaptation du Conseil de sécurité de l'ONU à un paysage en évolution, comme cela a été le cas pour de nombreuses OC et institutions religieuses.
- **Abolir le droit de veto** : Parallèlement à l'adhésion permanente, ce droit est une disposition flagrante d'autocratie ancrée dans une institution qui prétend promouvoir la démocratie.
- **Codifier l'équité régionale** : Chacune des cinq régions de l'ONU doit être représentée équitablement parmi les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à tout moment, car un concept de sécurité axé sur la communauté exige une participation équitable aux processus décisionnels.
- **Codifier l'équilibre entre les sexes au Conseil de sécurité** : Un concept de sécurité axé sur la communauté exige une représentation proportionnelle des sexes dans les organes de direction, et un ensemble substantiel de preuves souvent citées par les membres du système de l'ONU soutient les avantages de la diversité des sexes dans les efforts de résolution des conflits et de consolidation de la paix. L'organe de l'ONU le plus directement dédié à ces fins peut et doit utiliser des exigences structurelles ou des incitations créatives pour s'assurer que la représentation des sexes à sa table est proportionnelle à la représentation des sexes dans les populations combinées de ses membres .
- **Établir des conditions pratiques pour l'adhésion** : Aucun État membre ne doit être membre du Conseil de sécurité tout en travaillant contre les efforts de consolidation de la communauté et de la paix de l'ONU, par exemple :
 - o Lorsqu'il est en retard dans le financement de l'ONU ;
 - o Lorsqu'il participe à la fabrication internationale de la guerre ;
 - o Lorsqu'il est impliqué, directement ou indirectement, dans la fabrication de matériel de guerre et d'armements de toute sorte pour la promotion de la guerre ou pour la vente à des pays en conflit (Les décisions souveraines de stocker des armements strictement à des fins

de sécurité nationale, bien que non souhaitables, ne doivent pas nécessairement disqualifier un pays pour devenir membre du CSNU).

- **Créer des sièges pour les représentants des jeunes et des OSC :** La désignation de sièges pour les représentants des jeunes et des OSC de chacun des États membres au CSNU permettrait d'intégrer des conseils intergénérationnels et non gouvernementaux dans la réalisation et le maintien de la paix et de la sécurité.

En tant qu'OC, nous accordons une grande importance à l'écoute et à l'apprentissage intergénérationnels en tant que pierre angulaire du développement de la foi tout au long de la vie et de l'application efficace de valeurs intemporelles aux défis sociaux, économiques et environnementaux du moment.

Comme pour la représentation gouvernementale, des exigences structurelles ou des incitations créatives devraient être utilisées pour promouvoir concrètement la représentation proportionnelle des sexes parmi les jeunes et les titulaires de sièges des OSC.

- **Élaborer un protocole pour une réponse plus solide et plus nuancée à la violence commise contre ou au nom des communautés religieuses,** y compris la consultation des dirigeants des OC et des personnes de foi (tant les anciens que les jeunes) des communautés concernées

Si le Conseil de sécurité, tel qu'il se présente actuellement, s'avère peu disposé à entreprendre un réexamen sérieux de son mandat et de ses modalités actuelles, nous demandons l'invocation de l'article 109 de la Charte de l'ONU pour entreprendre une révision complète de la Charte en vue des amendements proposés ici. Nous soutenons et applaudissons la réforme en cours d'autres organes de l'ONU comme l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Conseil des droits de l'homme. Nous prévoyons qu'un effort parallèle de réforme du Conseil de sécurité de l'ONU permettra au système de l'ONU d'assumer son rôle sur la scène mondiale de manière plus efficace et plus démocratique.

3. Mettre en place un organe de l'ONU chargé de coordonner les examens internes (c'est-à-dire à l'échelle des institutions de l'ONU) et nationaux de la mise en œuvre des traités, déclarations, résolutions et pactes de l'ONU

En tant qu'OIR, nous construisons et mettons en œuvre nos visions stratégiques en vue de maintenir l'inspiration et la passion pour notre mission sur un ordre de grandeur millénaire. Nous avons établi des constitutions et des protocoles qui ont porté notre mission d'une génération à l'autre à maintes reprises. Nos succès et nos échecs dans la croissance et la satisfaction des besoins de la population à chaque nouvelle ère nous ont appris qu'une institution qui ne s'efforce pas de manière cohérente et transparente de se montrer à la hauteur des idéaux qu'elle professe a peu de chances d'inspirer les générations suivantes ou d'être acceptée par elles.

Grâce à notre pratique intentionnelle du dialogue intergénérationnel et à notre présence sur le terrain dans des communautés qui ont été déçues ou lésées par les promesses non tenues des tentatives de développement imposées d'en haut, nous connaissons bien la nature et l'omniprésence de la désillusion à l'égard du système de l'ONU qui a remis en question l'utilité du multilatéralisme. Pour occuper une place d'honneur qui pourrait être jugée digne d'estime et d'investissement par les communautés historiquement négligées et par la prochaine génération de dirigeants mondiaux, qui sont des "natifs du numérique" élevés à l'ère de l'information, nous pensons que l'ONU doit devenir plus qu'ambitieuse dans ses principes. Elle doit devenir un modèle vivant et dynamique de coopération de bonne foi, de droits de l'homme non seulement

déclarés, mais appliqués, d'équité entre les peuples (sans distinction de sexe, de couleur, de croyance ou de lieu d'origine) non seulement nommée, mais assurée, de démocratie non seulement vantée, mais pratiquée, de gestion de l'environnement non seulement prêchée, mais incarnée. Les actions convenues en vue de ces changements transformateurs doivent être accélérées et soutenues.

Dans l'esprit du [Document Final du Sommet Mondial de 2005](#), l'ONU doivent faire savoir à tous les peuples que les paroles prononcées dans les salles de New York, Genève, Vienne, Nairobi, etc. sont plus que de la rhétorique, que les conseils d'experts échangés dans ces salles valent la peine d'être mis en pratique. L'ONU doivent faire preuve d'un profond mécontentement à l'égard d'une simple discussion sur la justice, la paix et les droits de l'homme dans un monde qui lutte encore tellement pour les réaliser que beaucoup ont commencé à les reléguer au royaume de la fantaisie. Le système de l'ONU doit les réaliser afin que les peuples sous tous les drapeaux puissent garder la foi assez longtemps pour les réaliser pour leurs nations respectives. L'ONU doit, concrètement et de manière transparente, devenir le champion de ses propres valeurs afin qu'elle puisse être un phare d'espoir pour les sociétés et les jeunes en détresse qui sont, en ce moment, enclins à abandonner les valeurs de l'ONU qu'ils défendaient autrefois. Ce faisant, l'ONU démontrerait implicitement le caractère indispensable du multiculturalisme et du multilatéralisme en tant que fondement de l'avenir juste et pacifique que nous recherchons.

Forts de notre longue et riche expérience organisationnelle, nous savons qu'une telle intégrité institutionnelle est impossible à atteindre en l'absence d'une communication interne forte et de mécanismes de responsabilité transparents. **Nous demandons donc instamment aux l'ONU de mettre en place un "organe d'examen" chargé de surveiller, au niveau national et au sein du système de l'ONU lui-même, la mise en œuvre des directives générales sur le développement durable et de tous les traités, déclarations, résolutions, etc.** Un tel organe d'examen devrait être indépendant et ne représenter aucun État membre ni aucune agence ou bureau de l'ONU. Il devrait être chargé d'assurer la coordination entre les "organes et mécanismes de contrôle" existants, tout en couvrant les accords et processus de l'ONU qui sont passés à travers les "fissures de la responsabilité" faute d'un mécanisme de contrôle suffisant.

À cette fin, nous conseillons d'explorer ces considérations et lignes de conduite spécifiques :

- **Inclure un canal solide et bien défini pour la contribution de la société civile, y compris les membres des populations** touchées, dans la planification et la mise en œuvre de tous les processus de suivi et d'évaluation de l'organisme
- **Établir un processus d'examen du bilan du système de l'ONU en matière de droits de l'homme**, soit en développant un mécanisme original, soit en ajoutant le système de l'ONU lui-même à la rotation des États membres dans le cadre de l'examen périodique universel
- **Mettre en place un processus d'examen des résultats obtenus par l'ONU en ce qui concerne les ODD**, soit en développant un mécanisme original, soit en ajoutant le système de l'ONU lui-même à la rotation des États membres qui présentent volontairement des rapports lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable
- **Inclure des évaluations de la conformité avec les documents destinés à guider le secteur privé et divers autres secteurs non gouvernementaux** (par exemple, les [Principes Directeurs sur les Entreprises et les Droits de l'Homme](#), le [Pacte Mondial de l'ONU](#)) dans l'examen du système de l'ONU
- **Codifier le principe de l'égalité des sexes dans les protocoles de l'ONU en intégrant et en encourageant la parité des sexes dans la représentation et la participation** dans l'ensemble du système de l'ONU afin de garantir que les premiers progrès réalisés par le système vers un leadership diversifié en matière de genre au cours des 40 années qui ont suivi l'adoption de la Convention sur

l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes soient réalisés avec toute la hâte voulue et à perpétuité, éventuellement en

- o en exigeant que chaque nouveau secrétaire général de l'ONU et chaque président de l'Assemblée générale ait une identité de genre différente de celle de son prédécesseur ;
 - o en exigeant que le Secrétaire général adjoint ait une identité de genre différente de celle du Secrétaire général dont il relève ;
 - o exiger que pas plus de la moitié des équipes d'enquête ou des groupes de travail aient une identité sexuelle commune ; et
 - o permettre à tous les États membres siégeant à un Conseil ou à une Commission de l'ONU d'avoir au moins deux représentants officiels à toutes les réunions de ce Conseil ou de cette Commission, exiger que chaque équipe de représentants ait une représentation des sexes proportionnelle à sa population nationale .
- **Intégrer les politiques et pratiques exemplaires en matière de durabilité environnementale dans l'ensemble** du système de l'ONU, éventuellement en
 - o en élargissant le rapport annuel "Greening the Blue" pour y inclure des rapports quantitatifs sur les progrès accomplis dans la réalisation des engagements de la Stratégie pour la gestion durable dans le système de l'ONU 2020-2030, les "bouteilles économisées" grâce à des robinets filtrés dans chaque installation de l'ONU, ainsi que les dépenses et les pourcentages de sources renouvelables de l'énergie consommée par chaque entité de l'ONU ;
 - o l'installation de robinets filtrés dans toutes les entités du Secrétariat de l'ONU et les bureaux des agences, et la suppression de la vente et de la fourniture d'eau en bouteille et en boîte dans ces installations ;
 - o supprimer la distribution de plastiques à usage unique dans les installations de l'ONU ;
 - o modifier tous les contrats de restauration pour exiger que tous les vendeurs de nourriture opérant dans les installations de l'ONU servent de la nourriture uniquement avec des assiettes, bols, tasses et ustensiles réutilisables ou entièrement compostables ;
 - o l'augmentation des compensations des émissions de carbone et l'installation de panneaux solaires dans toutes les installations de l'ONU afin d'atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2023 et 100 % de sources d'énergie renouvelables d'ici 2030
 - o établir l'atténuation du changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, les déplacements forcés et l'adaptation comme des éléments permanents dans le portefeuille du Conseil de sécurité et les intégrer dans tous les événements et processus considérant le thème de la "sécurité "
 - **Inclure l'évaluation de la conformité des processus de passation de marchés du système de l'ONU** avec les normes acceptées en matière de droits de l'homme et de durabilité environnementale en
 - o en examinant les chaînes d'approvisionnement des entités de l'ONU pour s'assurer que toutes les fournitures proviennent de sources éthiques et ne soutiennent pas involontairement le travail forcé ou l'esclavage ou d'autres conditions de travail inacceptables
 - o la publication d'un rapport d'audit annuel des chaînes d'approvisionnement des entités de l'ONU sur le site web de l'ONU

- **Entreprendre une révision de la charte, des politiques, des processus et des procédures de l'ONU afin d'identifier les préjugés raciaux ou sexistes qui y sont ancrés** et de veiller à ce que des changements soient apportés pour remédier à tout préjugé qui y serait constaté
- **Intégrer la formation à la lutte contre le racisme et les préjugés inconscients à l'ensemble du personnel et des volontaires de l'ONU** dans le cadre des cours obligatoires et des dialogues annuels sur le leadership exigé par le Bureau de l'éthique de l'ONU

4. Augmenter la capacité technologique, l'accessibilité financière et l'accès et réviser l'approche logistique des processus de l'ONU pour permettre à la participation à distance de devenir un mode d'opération principal

La pandémie COVID-19 a nécessité l'adaptation au télétravail de nombreuses personnes à travers le monde, y compris le personnel de l'ONU, les diplomates et les représentants de la SC au sein de la communauté de l'ONU. Ce pivot inattendu et obligatoire vers les téléconférences et l'engagement en ligne nous a obligés à explorer des territoires inexplorés en matière de diplomatie internationale et de défense des droits. Alors que la pandémie commence à s'atténuer dans certains pays et à s'aggraver dans d'autres, la communauté de l'ONU se trouve face à deux voies distinctes pour aller de l'avant : (a) travailler au rétablissement progressif de la diplomatie en personne comme principal, voire unique, mode de participation aux travaux de l'ONU, ou (b) développer l'infrastructure des technologies de communication dans les bureaux de l'ONU et restructurer les travaux de l'ONU pour permettre à une diplomatie à distance significative de devenir en permanence un mode de participation principal.

L'option "A" rendra la participation aux procédures de l'ONU moins accessible que jamais aux nations et communautés les plus vulnérables du monde qui, comme nous avons passé des mois à en témoigner avec une clarté douloureuse, seront confrontées aux obstacles les plus longs pour se réunir, servir de consultants ou voyager en toute sécurité en interne, sans parler de l'international. Un tel résultat serait d'autant plus flagrant que les nations les plus touchées par les effets économiques et sanitaires de la pandémie figurent déjà parmi celles qui se heurtent aux plus grands obstacles à une représentation équitable dans les enceintes internationales.

L'option "B" cherchera non seulement à maintenir les niveaux de participation antérieurs à la pandémie, mais aussi à saisir ce moment historique unique comme une occasion d'ouvrir les portes du système de l'ONU plus largement qu'elles ne l'ont jamais été au cours de ses 75 ans d'histoire. La poursuite de l'option "B" signifiera l'affirmation audacieuse que l'ONU sont censées être une institution créée pour et par "Nous, les peuples". Elle permettrait également de contourner les coûts prohibitifs des vols internationaux et les obstacles à l'obtention de visas, qui empêchent trop souvent les parties prenantes non gouvernementales accréditées de partager leurs points de vue dans les bureaux et conférences internationaux de l'ONU. En outre, le passage à une participation à distance permettrait de mieux aligner les opérations de l'ONU sur leur engagement déclaré en faveur de la durabilité environnementale en réduisant la nécessité de vols intercontinentaux pour de brèves interventions ou des déclarations. Les nombreux événements que les OSC, les universités, le secteur privé, les États membres et les agences de l'ONU ont organisés par le biais des médias sociaux et des vidéoconférences tout au long de la pandémie prouvent également que la participation à distance et la collaboration technologique entre les secteurs sont possibles et efficaces.

En tant qu'acteurs religieux, nous travaillons avec les personnes les plus vulnérables, les plus marginalisées et les plus éloignées à la base. Bien que les discussions de l'ONU aient souvent le plus grand impact sur leur vie, ils ont rarement l'occasion d'exprimer leurs propres expériences et préoccupations. En tant que croyants

appelés à être les gardiens de notre monde naturel, nous déplorons les dommages environnementaux subis - et ressentis plus profondément par les pauvres - du fait de la culture des voyages aériens.

Nous demandons donc instamment aux l'ONU d'investir de manière significative dans les capacités et les infrastructures technologiques de leurs bureaux nationaux et internationaux afin de faciliter la participation à distance, en particulier des acteurs non gouvernementaux, aux travaux de l'ONU et de réexaminer les modalités standard de ces travaux afin que la participation à distance devienne l'un des principaux modes de contribution des États membres et des acteurs non gouvernementaux.

À ces fins, nous conseillons d'explorer ces pistes d'action spécifiques :

- **Augmenter les investissements dans les infrastructures de communication et le personnel des bureaux nationaux de l'ONU.** Afin de commencer à réduire la fracture numérique dès les premières étapes de la participation à distance, renforcer les capacités technologiques des bureaux nationaux de l'ONU pour leur permettre de devenir des centres de communication vers lesquels les intervenants des gouvernements et de la SC pourraient se rendre afin d'accéder aux équipements de vidéoconférence et aux services à large bande nécessaires à l'enregistrement préalable des messages ou à la connexion virtuelle en direct aux conférences qui se tiennent dans les bureaux internationaux de l'ONU. Dans les endroits où la liberté de religion est menacée, l'accès à un forum sûr et ouvert permettant de soumettre des idées et des expériences à la conversation mondiale est particulièrement important pour les acteurs religieux.
- **Prolongez les délais standard dans lesquels les réunions de l'ONU se tiennent et les négociations sont menées.** Dans certains cas, les procédures peuvent être programmées à une heure locale qui permet une participation raisonnable du plus grand nombre possible de fuseaux horaires. Dans d'autres cas, il deviendra essentiel d'allonger le délai global pour l'achèvement d'une négociation ou l'approbation d'une résolution ou la réception des contributions des consultants. L'attribution de fenêtres de temps plus longues pour les négociations et les consultations permettrait d'élargir la portée des participants afin de mieux permettre à ceux qui se trouvent dans les fuseaux horaires les plus éloignés des bureaux internationaux de l'ONU de soumettre leur contribution par écrit ou par message vidéo préenregistré.

Un allongement des délais de réponse serait particulièrement utile aux OC qui ont construit des voies de communication internes complexes dans le cadre du principe de subsidiarité et aux acteurs qui limitent intentionnellement les achats de matériel personnel et le temps d'écran dans le cadre d'un style de vie confessionnel fondé sur le détachement et la simplicité.
- **Mettre en place une politique d'accès équitable pour garantir une utilisation juste des infrastructures des nouvelles technologies.** Des frais prohibitifs ou des politiques préférentielles concernant l'utilisation de l'infrastructure technologique dans les bureaux nationaux et internationaux de l'ONU favoriseront systématiquement la voix des gouvernements des pays à revenu élevé par rapport à celle des pays à faible revenu et la voix des gouvernements par rapport aux acteurs de la société civile. Les représentants des OC auprès de l'ONU ont estimé que les offres technologiques limitées actuellement disponibles pour les présentations dans les installations et les forums de l'ONU étaient d'un coût prohibitif. Un tel accès inéquitable ne peut qu'exacerber les inégalités existantes et croissantes entre ces groupes. Une politique ferme doit être mise en place pour garantir que, dans la pratique, la technologie serve à réduire les écarts de représentation plutôt qu'à les élargir.
- **Donner la priorité à la réduction de la fracture numérique.** L'ONU devront travailler avec les États membres et le secteur privé pour étendre à long terme la couverture de l'internet à large bande à toutes les localités et pour réduire le coût des services à large bande afin de garantir que les plus

marginalisés et les plus vulnérables puissent utiliser ces services pour participer au processus de l'ONU. Cette démarche serait très bénéfique pour les groupes d'OC qui sont appelés à vivre et de servir dans des communautés éloignées, conformément au principe de l'option préférentielle pour les pauvres.

Conclusion

Avec soixante-quinze ans d'épreuves et de tribulations derrière nous, et au milieu d'un présent particulièrement difficile :

Nous nous engageons à œuvrer résolument pour le bien commun de la communauté internationale.

Nous sommes prêts, en tant que premiers intervenants en temps de crise et bâtisseurs de communautés durablement en marge, à relever les défis imprévus qui nous attendent aux côtés de nos partenaires des agences de l'ONU, des gouvernements et de la société civile.

Nous offrons nos connaissances de base, notre passion animant la communauté et notre dévouement unificateur à la vérité au service des droits de l'homme, de l'affirmation de la dignité et de la valeur égale de chaque personne et du soutien à une relation durable entre l'humanité et le monde naturel.

Nous restons convaincus qu'une ONU et un monde meilleurs sont possibles, si seulement nous sommes prêts à les construire par une collaboration entre les nations, les religions, les cultures et les générations.

APPROUVER CETTE DÉCLARATION
au nom de votre OC